

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2024

---

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD82

présenté par  
Mme Brulebois, rapporteure

-----

### ARTICLE 34

À la fin de l’alinéa 7, substituer aux mots :

« s’il »,

les mots :

« si le fournisseur de carburant d’aviation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.